

• CEREALES :

La baisse des températures ralentit l'activité des pucerons – le climat n'est toujours pas favorable aux vols de cicadelles – des dégâts de limaces sont toujours signalés essentiellement dans les situations à risque. Continuez la surveillance des ravageurs jusqu'au stade « début tallage » !

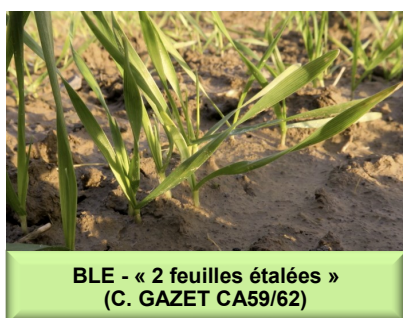
• COLZA :

Larves d'altises : continuer la surveillance.
Biomasse entrée hiver : à évaluer.

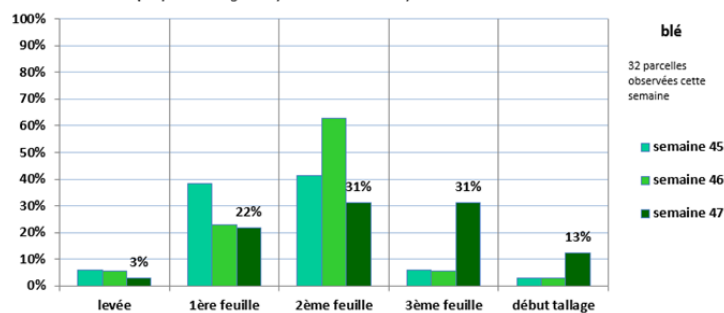
CEREALES

Cette semaine, 47 parcelles de céréales sont observées : 32 parcelles de blé et 15 d'orge d'hiver.

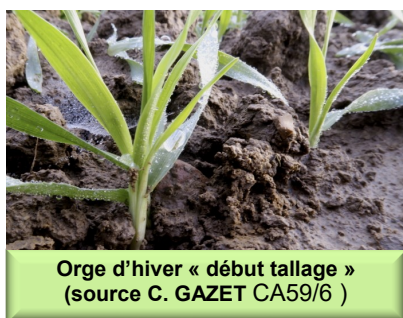
La majorité des blés a atteint le stade « 2 feuilles étalées ». Les situations les plus avancées sont au stade « début tallage ».



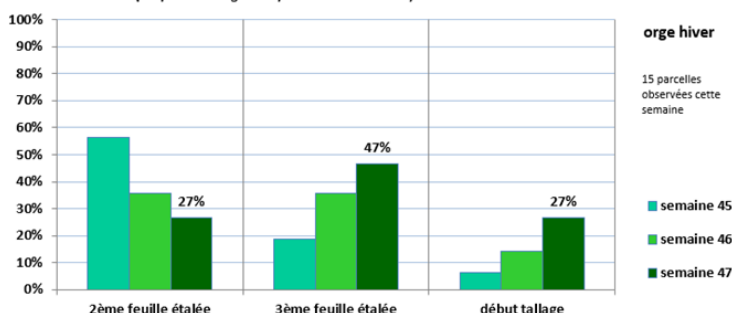
Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



En orge d'hiver, 1/3 des parcelles est au stade « début tallage ».



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



RAVAGEURS

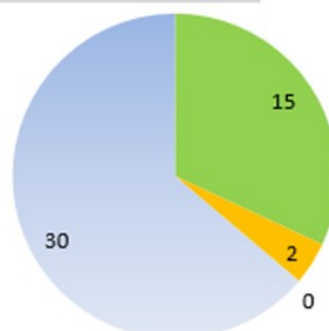
Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 17 plaques engluées relevées en parcelles de céréales, (4 en orge d'hiver et 13 en blé), 2 présentent quelques individus : de 2 à 5 cicadelles *Psammotettix alienus* piégées dans l'Aisne.

Aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque ! Les températures ne sont toujours pas propices à l'activité des cicadelles *Psammotettix alienus*.

Seuil indicatif de risque: devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

blé et OH confondus



Cicadelles (pièges)

seuil : 30

■ absence
■ seuil non atteint
■ seuil dépassé
■ non renseigné

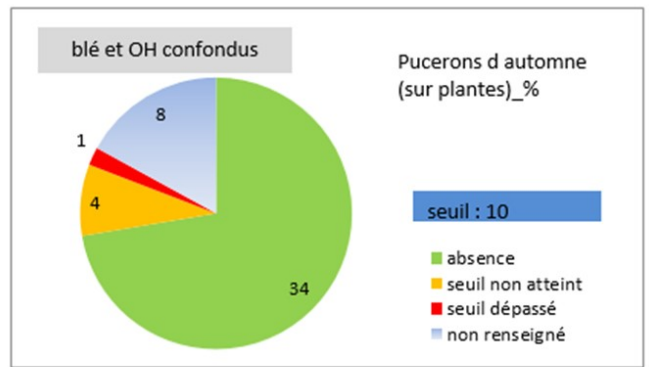
Puceron *Rhopalosiphum padi*

Très peu de pucerons sont observés en parcelle, les températures actuelles avec les gelées matinales ralentissent leur activité !

Cette semaine, sur 39 parcelles observées, des pucerons sont constatés dans seulement 5 situations dont 2 parcelles atteignent le seuil indicatif de risque :

- ⇒ 1 parcelle d'orge d'hiver avec 10% des pieds porteurs d'au moins un puceron : KWS JOYAU dans l'Aisne au stade « 3 feuilles »
- ⇒ 1 parcelle de blé avec plus de 10 jours de présence : CHEVIGNON dans l'Aisne au stade « 3 feuilles » avec 1 à 2% des pieds porteurs mais ce depuis 3 semaines.

Sur 2 plaques engluées relevées cette semaine, 1 individu a été piégé dans une parcelle de blé au stade « début tallage » dans l'Oise.



Code poi	Commune	Culture	Variété	TRAITEMENT	SEMAINE 45			SEMAINE 46			SEMAINE 47			PRESENCE + NO. JOURS
					STADE	PUC (%)	TYF	STADE	PUC (%)	TYPE	STADE	PUC (%)	TYF	
60300	COURTEUIL	Blé tendre d'hiver	nc		Z21: Debut tallage	2	ailés				Z21: Debut tallage	0		
59144	WARGNIES-LE-GRAND	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
02140	FONTAINE-LES-VERVINS	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	Z12: 2e F Etalée	0	ailés	Z13: 3e F Etalée	0	ailés	
80440	COTTENCHY	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE	OUI	Z13: 3e F Etalée	0		Z21: Debut tallage	0		Z21: Debut tallage	0		
02250	LA NEUVILLE-HOUSSET	Blé tendre d'hiver	CAMPESINO		Z13: 3e F Etalée	0					Z21: Debut tallage	0		
02480	JUSSY	Blé tendre d'hiver	FILON		Z01: Pré-levée						Z10: Levée	0		
60400	NANPCEL	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	OUI	Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z13: 3e F Etalée	0		
62217	ACHICOURT	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
02590	AUBIGNY-AUX-KAISNES	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z13: 3e F Etalée	1	ailés	OUI
59770	MARLY	Blé tendre d'hiver	CROSSWAY		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
60240	SERANS	Blé tendre d'hiver	RGT SACRAMENTO		Z12: 2e F Etalée	0		Z13: 3e F Etalée	1	ailés	Z13: 3e F Etalée	0		
02270	CRECY-SUR-SEPPRE	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0	apteres	Z12: 2e F Etalée	0	ailés	
80300	MEAULTE	Blé tendre d'hiver	RUBSKO		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
80300	MEAULTE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
80300	MORLANCOURT	Blé tendre d'hiver	RGT SACRAMENTO		Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z13: 3e F Etalée	0		
62124	BEUGNY	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	0		Z21: Debut tallage	0		
80290	FOURCIGNY	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE		Z11: 1ere F Etalée	2	ailés	Z12: 2e F Etalée	80	ailés	Z12: 2e F Etalée	0		
59258	LESDAIN	Blé tendre d'hiver	MELANGE		Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
02220	AUGY	Blé tendre d'hiver	COMPLICE		Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	Z11: 1ere F Etalée	0	ailés	
62217	ACHICOURT	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z10: Levée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
62217	ACHICOURT	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
62217	ACHICOURT	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
62112	GOUY-SOUS-BELLONNE	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE		Z11: 1ere F Etalée	1	ailés				Z12: 2e F Etalée	1		
59138	BACHANT	Blé tendre d'hiver	KWS EXTASE		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		Z11: 1ere F Etalée	0		
02300	LA NEUVILLE-EN-BEINE	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON								Z13: 3e F Etalée	3	ailés	
02200	CUISY-EN-ALMONT	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE								Z13: 3e F Etalée	0	ailés	
02270	CHEVRESIS-MONCEAU	Orge d'hiver	KWS FARO	OUI	Z12: 2e F Etalée	2	ailés	Z13: 3e F Etalée	0	ailés	Z21: Debut tallage	0		
80300	MORLANCOURT	Orge d'hiver	KWS ORBIT		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
80680	SAINS-EN-AMIENNOIS	Orge d'hiver	KWS FARO	OUI	Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
59141	IVUY	Orge d'hiver	KWS JOYAU		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
02240	PAPPEVILLE	Orge d'hiver	KWS FARO		Z12: 2e F Etalée	3	ailés	Z13: 3e F Etalée	0	ailés	Z13: 3e F Etalée	2	ailés	
59144	WARGNIES-LE-GRAND	Orge d'hiver	KWS JAGUAR		Z12: 2e F Etalée	1	ailés	Z21: Debut tallage	0		Z21: Debut tallage	0		
62112	GOUY-SOUS-BELLONNE	Orge d'hiver	KWS FEERIS		Z13: 3e F Etalée	2	ailés				Z21: Debut tallage	0		
62270	HOUVIN-HOUVIGNEUL	Orge d'hiver	KWS EXQUIS								Z12: 2e F Etalée	0		
02330	SAINT-AGNAN	Orge d'hiver	SY SCODOP		Z11: 1ere F Etalée	0	apteres				Z13: 3e F Etalée	0	ailés	
80300	MEAULTE	Orge d'hiver	EXQUIS					Z11: 1ere F Etalée	0		Z12: 2e F Etalée	0		
02270	CHEVRESIS-MONCEAU	Orge d'hiver	KWS FARO								Z13: 3e F Etalée	0	ailés	
80240	MARQUAIS	Orge d'hiver	KWS JOYAU		Z13: 3e F Etalée	12	ailés				Z13: 3e F Etalée	0	ailés	
02450	DORENGT	Orge d'hiver	KWS JOYAU								Z13: 3e F Etalée	10	ailés	

La surveillance des pucerons se réalise jusqu'au stade « début tallage », Continuez l'observation en parcelle !

RAPPEL : le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque: 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage



Variétés d'orges d'hiver tolérantes à la JNO

Plusieurs variétés possèdent une tolérance à la JNO :

- Orge d'hiver 2 rangs : **IDILIC, SPAZIO**
- Orge d'hiver 6 rangs : **AMISTAR, ATENON, COCCINEL, CRENEAU, DOMINO, HEXAGON, HIRONDELLA, KWS AVENIR, KWS BORRELY, KWS FILANTE, KWS EXQUIS, KWS FEERIS, KWS GLOBE, KWS JAGUAR, KWS JOYAU, LG ZEBRA, LG ZODIAC, MARGAUX, PARADIES, PERROELLA, RAFAELA, SENSATION**

La tolérance variétale à la JNO concerne la réponse de la plante à l'infection virale. Une plante tolérante est une plante pour laquelle l'infection induit peu de symptômes. Semée à une date de semis recommandée, ce sera un levier génétique efficace. Toutefois, en cas de semis trop précoce et de pression extrême avec une année climatique très favorable aux pucerons (ce qui a été par exemple le cas en 2015), ce levier génétique ne sera pas total. Cette tolérance ne concerne pas le virus transmis par la Cicadelle.

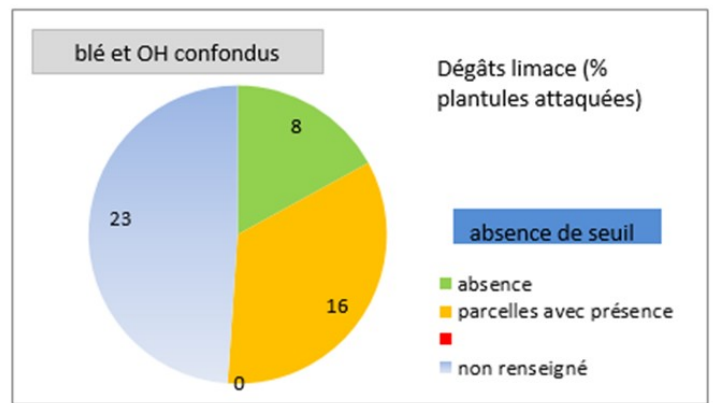
Limaces : des dégâts sont toujours signalés !

24 situations sont concernées cette semaine:

- ⇒ 11 parcelles de blé, dont 4 avec 10 à 25% de dégâts essentiellement en non labour, en précédent colza.
- ⇒ 5 parcelles d'orge d'hiver avec quelques symptômes.

Sur 11 pièges relevés, des limaces sont constatées sous 5 d'entre eux en blé et 2 en escourgeon : avec 2 à 4 limaces grises / m² (essentiellement adulte).

La vigilance reste de mise jusqu'au stade « 3 feuilles - début tallage » de la céréale.



COLZA

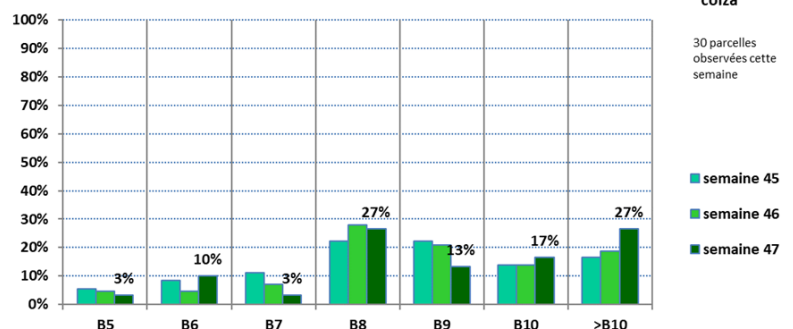
Stades :

30 parcelles renseignées cette semaine :

- 3% sont au stade B5 (5 feuilles).
- 40% sont entre les stades B6 et B8 (6 à 8 feuilles).
- 57% sont aux stades B9 à B10 et plus (9 à 10 feuilles et plus).

La quasi-totalité des parcelles est susceptible d'être touchée par les larves d'altise.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Estimation de la biomasse aérienne.

Rappel : La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permettra d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes.

Elle devra être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel.

En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel sera en partie disponible pour la culture au printemps.

Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Méthodologie :

- Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre. Bien répartir les placettes dans la parcelle et les repérer pour revenir sur une placette contiguë en sortie hiver.
- La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- Pesez chaque placette, faites-en la moyenne. Conservez ce résultat pour la sortie de l'hiver.

Une biomasse réalisée cette semaine s'élève à 2.9 kg/m².

Une synthèse définitive des biomasses entrée hiver sera réalisée en janvier. Pensez à les réaliser dès maintenant !

Larves d'altises : continuer la surveillance .

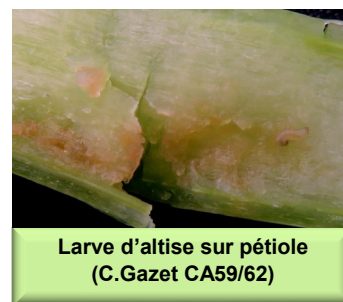
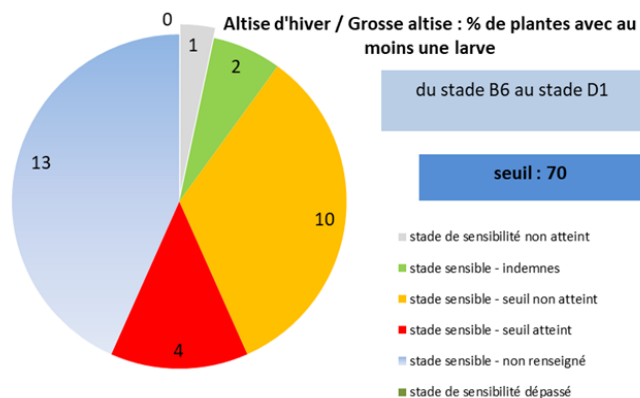
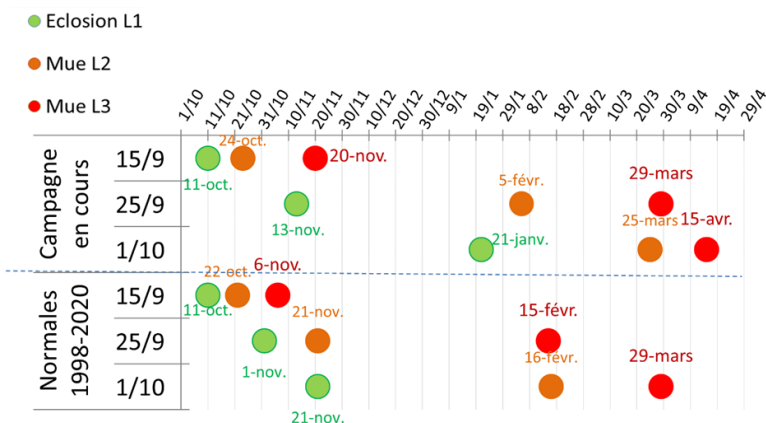
Observation des larves :

Des **larves de grosses altises** sont observées dans 14 parcelles, avec 3 à 90% des plantes touchées, et une moyenne de 41,5%.

4 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.

Les larves d'altises apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes.

Leur description figure dans les précédents BSV, en comparaison avec les larves de charançons ou les larves de la mineuse.



Le modèle ci-dessus présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires sont apparus le 11 octobre pour les débuts de vols du 15 septembre.

Pour la période du pic de vol vers le 25 septembre, les premières éclosions sont observables depuis le 13 novembre. Selon le modèle, les stades L2 pour le pic de vol ne devraient arriver qu'en 2022 à partir du 5 février.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.

Évaluation du risque lié aux larves d'altises

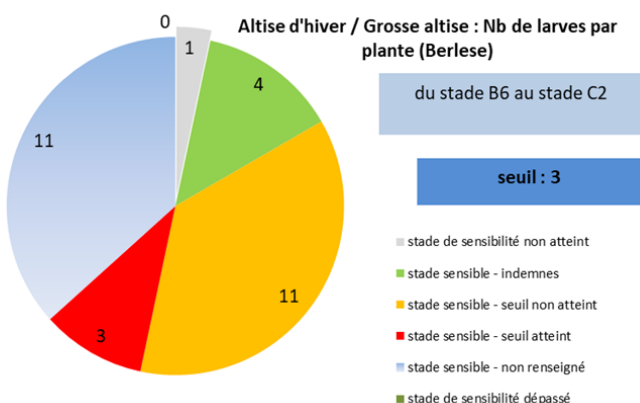
La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, n'hésitez pas à **réaliser des Berlèse**, moyen le plus simple pour évaluer le risque à la parcelle.

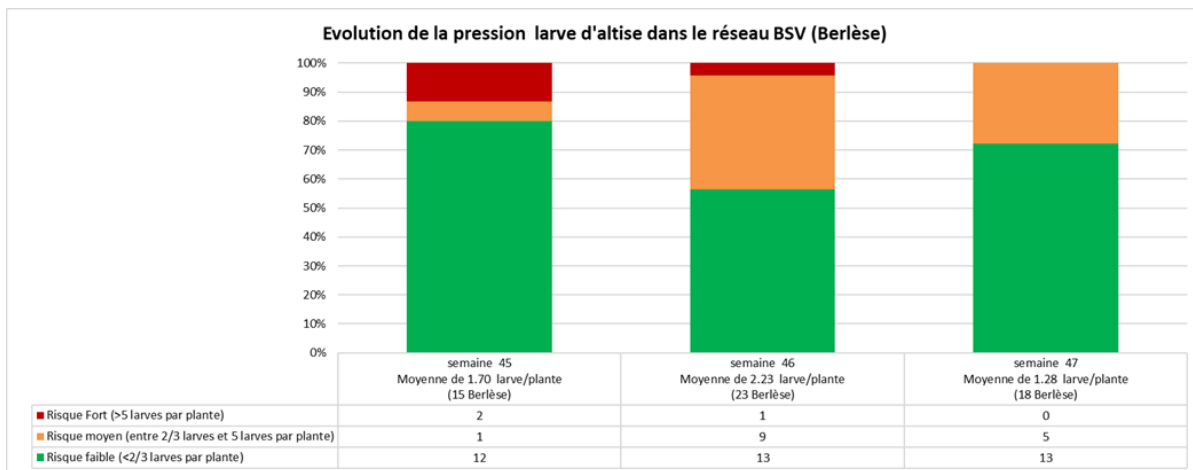
La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

18 Berlèse ont été réalisés cette semaine, dont 14 dénombrent de 0,5 à 4 larves par plante et 1,8 larve par plante en moyenne.

Le risque pour la parcelle se détermine en fonction du **risque agronomique** selon l'échelle à côté.



Risque global larves d'altises d'hiver		
Risque Agronomique	Risque pression insectes	Risque global
Fort	Fort : > 5 larves / plante	Fort
Moyen		Fort
Faible		Moyen
Fort	Moyen : entre 2-3 larves / plante et 5 larves / plante	Fort
Moyen		Moyen
Faible		Faible
Fort	Faible : < 2-3 larves / plante	Faible
Moyen		Faible
Faible		Faible



Le graphique ci-dessus représente l'ensemble des Berlèse réalisés durant les 3 dernières semaines, en fonction du niveau de **risque ravageur**. Cette semaine, le risque ravageur apparaît comme :

⇒ Faible pour 13 parcelles

⇒ Moyen pour 5 parcelles

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Seuils indicatifs de risque:

- Si la pression insecte est inférieure à 2-3 larves par plante : continuer la surveillance en reconduisant une Berlèse.
- Si votre Colza est poussant, bien implanté et présente une biomasse conséquente (>25 g/plante mi-octobre ou >45g/plante fin novembre), prendre le seuil indicatif de risque de 5 larves par plante.
- Pour les autres cas, prendre le seuil indicatif de 2-3 larves par plante.

Autres ravageurs

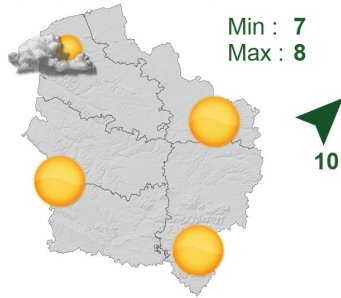
Des **altises adultes** sont encore piégées dans une parcelle à raison de 5 individus. L'ensemble des parcelles a dépassé le stade de sensibilité.

Maladie:

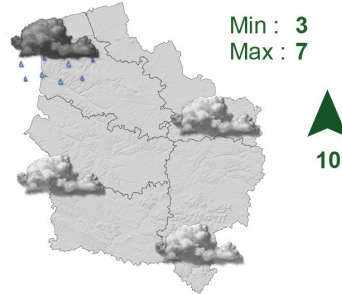
Des **macules de Phoma** ont été observées dans 8 parcelles avec 1 à 100% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

METEOROLOGIE

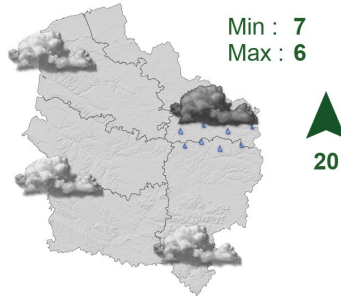
Mercredi 24 Novembre



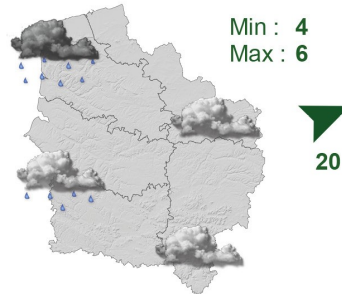
Jeudi 25 Novembre



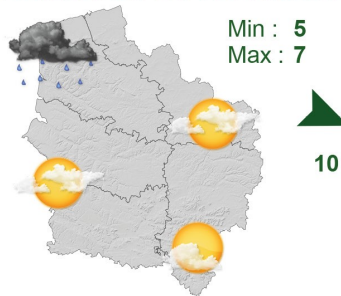
Vendredi 26 Novembre



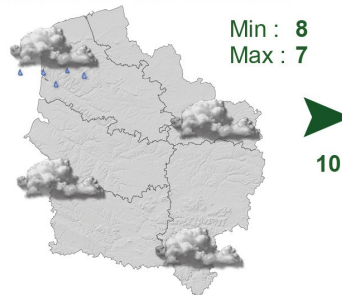
Samedi 27 Novembre



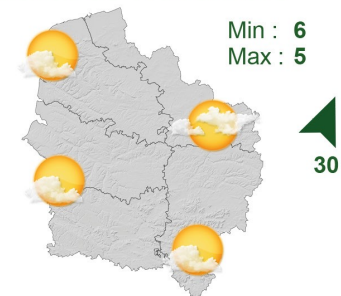
Dimanche 28 Novembre



Lundi 29 Novembre



Mardi 30 Novembre



Pour en Savoir +

Rendez-vous sur

www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, Coiza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latraye - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia, Milla : V. Duval - Fredon Picardie, Protégagnoux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de Foisie, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Nam-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Curry, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGTA de Foisie, Lyode Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wagoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Terece, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Cousenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

